

RÉUNION INFORMELLE MINISTÉRIELLE SUR LE PLAN RÉGIONAL DE MISE EN ŒUVRE COMPLET POUR LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION EN AFRIQUE (PLAN AFI)

ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE

- Point 1** Ouverture de la réunion
- Point 2** Transport aérien et développement économique en Afrique
- Point 2** État de la sécurité de l'aviation en Afrique
- Point 4** Initiatives du Plan AFI et poursuite de l'exécution du Plan AFI durant le prochain triennat
- Point 5** Divers

NOTES EXPLICATIVES

Généralités : Le Plan AFI a été établi en janvier 2008 afin d'appuyer les États africains dans leurs efforts pour résoudre les carences en matière de sécurité aérienne. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la mise en œuvre du Plan AFI est dirigée par les bureaux régionaux de l'OACI à Dakar et Nairobi, avec le soutien du siège de l'Organisation, des États membres et des partenaires pour la sécurité de l'aviation. La poursuite du Plan AFI durant le prochain triennat aidera les États africains à résoudre les carences en matière de sécurité et à atteindre les objectifs adoptés lors de la Conférence ministérielle sur la sécurité de l'aviation en Afrique tenue en juillet 2012 à Abuja (Nigéria), qui ont été entérinés par l'Assemblée de l'Union africaine en janvier 2013.

Point 1 Ouverture de la réunion

Note explicative : Le Secrétaire général prononcera une allocution d'ouverture. M. Aliu, Représentant du Nigéria au Conseil de l'OACI et Président du Comité directeur du Plan AFI, présentera le président de la réunion informelle et accueillera les participants, qui seront également présentés.

Point 2 Transport aérien et développement économique en Afrique

Note explicative : Le Directeur du transport aérien fera un exposé de 15 minutes sur le rôle du transport aérien dans l'économie et le développement durable en Afrique.

Point 3 État de la sécurité de l'aviation en Afrique

Note explicative : La Directrice de la navigation aérienne fera un exposé de 15 minutes sur les performances en matière de sécurité aérienne en Afrique, notamment sur les progrès actuels et prévus de la poursuite des objectifs connexes. Cet exposé sera suivi d'un débat.

Point 4 Initiatives du Plan AFI et poursuite de l'exécution du Plan AFI durant le prochain triennat

Note explicative : Le Directeur régional du Bureau Afrique occidentale et centrale de l'OACI fera un exposé de 15 minutes sur les principales activités menées dans le cadre du Plan AFI. Ensuite, le Directeur du Bureau régional Afrique orientale et australe de l'OACI et Secrétaire du Comité directeur du Plan AFI fera un exposé de 15 minutes sur la poursuite de l'exécution du Plan AFI durant le prochain triennat. Cet exposé sera suivi d'un débat.

Point 5 Divers

Note explicative : Les participants soulèveront d'autres points, s'il y a lieu.